

RÉSUMÉ :

L'étude de la compréhension écrite ou orale des notions spatio-temporelles chez les sujets sourds met en évidence un certain nombre d'erreurs dont certaines sont dues à des interférences entre LSF et français. En effet, d'une part, l'ordre des éléments linguistiques n'est pas le même et, d'autre part, le statut des marqueurs spatiaux et temporels est différent dans les deux langues. Si les sujets utilisent une stratégie d'ordre ou de transposition terme à terme des énoncés français, le sens des énoncés est complètement inversé. Cette étude amène à s'interroger sur la pédagogie à employer avec les sujets sourds, et éventuellement avec certains sujets entendants qui utilisent le même type de stratégie.

MOTS-CLÉS :

Bilinguisme - Organisation spatiale - Organisation temporelle - Surdit  - Stratégies de compréhension - Interférences - LSF.

Christine MAEDER

Orthophoniste,
Psychologue,

Docteur en sciences du langage

9, place de l'Église
54280 SEICHAMPS

INTERFÉRENCES ENTRE LSF (Langue des Signes Française) ET FRANÇAIS DANS L'EXPRESSION DES NOTIONS SPATIALES ET TEMPORELLES

par Christine MAEDER

SUMMARY : *Interferences between the French Sign Language (L.S.F.) and the French Language in expressing spatial and temporal notions.*

The study of written and oral comprehension of spatio-temporal notions among deaf subjects reveals a certain number of errors, some of them are due to interferences between French and French Sign Language. The fact is that, on the one hand, the syntactic order is not the same and, on the other hand, the type of spatial and temporal markers is different in the two languages. When the subjects use an order strategy or a word for word translation of the French sentences, the meaning becomes completely opposite. This study leads us to wonder about pedagogical means to be used with deaf people, and, possibly with some hearing people using the same strategies.

INDEX TERMS :

Bilingualism - Spatial Organisation - Temporal Organisation - Deafness - Comprehension Strategies - Interferences - French Sign Language (LSF).

La langue des signes est une langue dont la structure syntaxique et la morphologie sont différentes de celles du français. Si l'on compare l'expression des notions spatiales et temporelles dans les deux langues, deux points nous semblent surtout différer : l'ordre des éléments dans l'énoncé et le statut accordé aux marqueurs spatiaux et temporels. Or, les sujets sourds sont en général confrontés aux deux langues, le français et la LSF ; ces différences peuvent alors entraîner des interférences, voire des interprétations erronées de certains énoncés.

Nous présenterons d'abord une comparaison des deux langues, français et LSF, afin de mettre en évidence ces différences ; puis, nous ferons état des erreurs d'interprétation que nous avons pu constater souvent chez les sujets sourds.

COMPARAISON DE QUELQUES ÉNONCÉS EN LSF ET EN FRANÇAIS DANS LE DOMAINE SPATIAL ET TEMPOREL

1 - L'ordre des éléments dans l'énoncé

L'ordre dans lequel se trouvent les signes est en partie lié au fait que la LSF utilise un canal de communication gestuel. En effet, certaines suites ou combinaisons de signes ne seraient pas possibles en langue orale, du fait de son caractère linéaire.

Si l'on considère l'expression de la **simultanéité**, en français, on utilise un certain nombre de locutions (pendant que, en même temps que, au moment où...) ou de formulations (gérondif) pour signifier que les deux événements énoncés successivement se passent simultanément. En LSF, l'énonciation des actions est simultanée, comme dans la réalité.

On peut en donner un premier exemple : l'utilisation des deux mains permet, dans certains cas, de signer en même temps deux événements se passant au même moment :

"Pierre arrive au moment où Jean part" se signera "Pierre + verbe directionnel arriver - Jean + verbe directionnel partir", le mouvement des deux mains s'enchaîne et l'équivalent du marqueur "au moment où" n'apparaît pas, il serait redondant.

Un deuxième exemple est la possibilité d'amalgame de plusieurs notions dans un même signe. Les paramètres constituant un signe apparaissent en même temps (configuration de la main, position par rapport au corps, orientation de la paume, mouvement des mains, mimique) ; or, chacun de ces paramètres peut indiquer une notion différente.

Ainsi, "Il mange en regardant la télévision" sera signé de la façon suivante : le signeur va faire le signe pour *télévision* devant lui, puis le signe *regarder* et son regard va rester fixé en direction de l'emplacement du signe télévision pendant que sa main va faire le signe de *manger*. L'équivalent exact du gérondif n'apparaît donc pas.

Si l'on considère l'expression de la **successivité**, il existe plusieurs façons de l'exprimer en LSF. L'une d'elles consiste à signer les événements ou les actions dans l'ordre où elles se sont passées réellement, sans qu'aucun marqueur temporel apparaisse.

"Il marche, puis il s'assoit" peut ainsi être signé "signe marcher - signe s'asseoir" et l'interlocuteur comprendra que la première action est la première énoncée. Comme précédemment, l'ordre d'énonciation suit l'ordre d'exécution des actions.

Une autre possibilité de signer la successivité de deux actions est d'utiliser les signes "avant" ou "après". Mais, nous allons voir que, dans ce cas, l'ordre des signes en LSF n'est pas tout à fait le même que l'ordre des mots en français (tout du moins si l'on considère l'ordre le plus couramment employé).

Soient les deux actions "jouer" et "travailler" et leur ordre d'apparition :

1^{ère} action = travailler, 2^{ème} action = jouer.

En français, les possibilités d'exprimer cette succession peuvent :

- soit suivre un ordre inverse à celui de l'ordre réel (1^{ère} action énoncée avant la 2^{ème})

(1) Je travaille et après je joue.

(2) Je travaille avant de jouer.

- soit suivre un ordre inverse à celui de l'ordre réel (2^{ème} action énoncée avant la 1^{ère}).

(3) Je joue après avoir travaillé.

(4) Je joue. Avant, j'ai travaillé.

En LSF, les énoncés précédents seraient exprimés de la façon suivante :

(1) "travailler - après - jouer" (même marqueur temporel, même ordre)

(2) "travailler - après - jouer" (marqueur temporel différent, même ordre) ou "jouer - avant - travailler" (même marqueur temporel, ordre différent)

(3) "jouer - avant - travailler" (marqueur temporel différent, même ordre) ou "travailler - après - jouer" (même marqueur temporel, ordre différent)

(4) "jouer - avant - travailler" (même marqueur temporel, même ordre).

On constate donc que dans deux cas sur les quatre présentés, la traduction en LSF est conforme en tous points (ordre et marqueur temporel) à l'énoncé français ; par contre, dans les deux autres cas, soit l'ordre des éléments linguistiques, soit le marqueur employé, est différent. C'est bien sûr dans ces deux derniers cas que les interférences vont apparaître.

Si l'on considère l'expression de l'espace en LSF, on observe un certain nombre de points communs avec l'expression du temps. D'une manière générale, le signeur place les différents éléments dans un micro-espace autour de lui en utilisant ses deux mains. La convention de la LSF est de signer en premier ce qui est le plus volumineux, le moins mobile ; ce premier élément sert alors de point de référence par rapport auquel on place les éléments suivants. Par conséquent, dans certains cas, l'ordre et le type d'éléments seront forcément différents de celui du français. On peut observer plusieurs cas :

- l'ordre des éléments est différent de celui du français, le marqueur spatial n'apparaît pas (non isolable).

ex : l'énoncé "le verre est sur la table" sera signé "signe table + classificateur table représenté par l'avant bras gauche - signe verre réalisé avec la main droite placée sur l'avant-bras".

On remarquera que l'ordre des éléments est inversé par rapport au français et qu'aucun marqueur spatial équivalent de "sur" ne peut être isolé dans la chaîne signée, alors que le signe "sur" existe et qu'il est employé dans certains contextes ou certaines situations.

- l'ordre des éléments est différent de celui du français, le marqueur spatial employé est le même.

ex : "le garçon est derrière la maison" sera signé "maison - garçon + classificateur de personne et placement dans l'espace du signeur - signe derrière + (facultatif) là (littéralement : "la maison, le garçon, il est derrière").

L'ordre est donc différent du français, mais le marqueur spatial est le même.

2 - Le statut des marqueurs temporels et spatiaux en LSF

Il est toujours difficile de comparer la nature ou la fonction de signes par rapport aux mots du français :

"Boire dans un bol" se signe avec un seul signe qui est constitué des deux mains en configuration de tenir un bol et d'un mouvement allant vers la bouche. Ce signe correspond-il à un nom ou à un verbe ?

"Je prends une douche et après, je m'essuie" se signe "signe prendre une douche - signe après - signe essuyer". Le signe "après" correspond-il à une préposition ou à un adverbe ?

C'est la raison pour laquelle nous emploierons le mot "statut" car il nous semble y avoir une différence d'emploi entre les signes porteurs de notions de temps ou d'espace et les marqueurs temporels ou spatiaux en français, même si l'on ne peut réellement parler de différence de nature ou de fonction. Or, cette différence de statut nous semble être partiellement à l'origine d'un certain nombre d'erreurs de compréhension écrite réalisées par les sujets sourds de tous âges face à certains énoncés.

Voici d'autres exemples d'énoncés en LSF, leur traduction littérale en français éclairera le lecteur sur la différence mentionnée ci-dessus :

- Si l'on considère le domaine temporel, l'énoncé "Je m'essuie après m'être lavé" ne peut être traduit dans cet ordre en LSF "Avant" n'aura pas le même statut. Il pourra être exprimé de diverses façons : "essuyer - avant - laver" ("je m'essuie, avant, je me suis lavé")

"lavé - après- essuyer" ("je me lave, et après je m'essuie").

- Si l'on considère le domaine spatial, l'énoncé "Pierre est devant Jean" pourra être exprimé de diverses façons, mais pas dans l'ordre du français, et avec un statut différent de "devant" :

"Pierre + classificateur, derrière, Jean + classificateur". (Il y a Jean et devant, il y a Pierre)

"Jean + classificateur, devant, Pierre + classificateur." (Il y a Jean et devant, il y a Pierre).

ÉTUDE DE QUELQUES ERREURS D'INTERPRÉTATION CHEZ LES SUJETS SOURDS

1 - Modalités d'expérimentation

L'échantillon était constitué de deux groupes de sujets : un groupe de 14 sujets sourds profonds oralisant mais pratiquant tous la LSF, sans troubles associés ; un groupe témoin de 12 sujets entendants d'âges correspondants (après réflexion, c'est l'âge qui a été retenu comme critère de comparaison plutôt que le niveau scolaire).

Groupe de sujets sourds :

- 5 enfants sourds de 8 à 10 ans (niveau scolaire CE1, CE2) dont une enfant sourde de parents sourds, deux enfants sourds de parents entendants et ayant une fratrie sourde, deux enfants sourds de milieu familial entendant.

- 4 adolescents sourds de 15 à 16 ans (niveau 6^{ème} ou 5^{ème}) dont deux adolescents sourds de parents entendants et deux de parents sourds.

- 5 adultes sourds dont trois de parents entendants, un de parents sourds et un de parents entendants et ayant une fratrie sourde.

Groupe témoin :

- 4 enfants entendants de 7-8 ans (niveau CE1)

- 4 adolescents entendants de 15-16 ans (niveau 4^{ème} ou 3^{ème})

- 4 adultes entendants.

De nombreuses épreuves ont été proposées aux sujets dans les différentes modalités de communication (LSF, français oral et écrit) et dans les deux versants (compréhension et expression). Nous ne nous intéresserons ici qu'aux épreuves de compréhension écrite.

29 énoncés écrits ont été proposés aux sujets des deux groupes. Afin d'évaluer la compréhension écrite des sujets, nous leur avons demandé de mimer les actions à l'aide de personnages et d'objets mis à leur disposition (épreuve d'acting out), de traduire les énoncés en LSF (pour les sujets sourds uniquement), de numéroter les événements dans l'ordre où ils pensaient qu'ils se passaient (pour les énoncés incluant des notions de successivité ou de simultanéité).

Les variables retenues au niveau des énoncés étaient les suivantes :

- présence d'au moins un marqueur temporel ou spatial
- place du marqueur dans l'énoncé (initiale, intermédiaire ou finale)
- ordre des éléments linguistiques (suivant l'ordre réel des événements ou pas, suivant le même ordre que l'énoncé signé ou pas).
- statut du marqueur (préposition, adverbe, locution).

2 - Résultats

Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'erreurs réalisées par les sujets sourds est plus important que celui réalisé par les sujets entendants. Ce n'est donc pas l'étude quantitative qui retiendra notre attention ici.

Il est intéressant de préciser que les erreurs persistent chez les adultes sourds, même si leur nombre diminue chez certains sujets.

Si l'on reprend les variables étudiées ici, on constate que c'est la variable "ordre des éléments linguistiques" qui joue le plus grand rôle dans les erreurs d'interprétation. Mais la plupart du temps, lorsque l'ordre est différent, le statut du marqueur l'est également. Il est donc difficile de dissocier ces deux facteurs.

Si l'on compare le nombre d'erreurs réalisé lorsque les énoncés en français écrit suivent le même ordre que les énoncés signés correspondants et celui réalisé lorsque les énoncés français ne suivent pas le même ordre que les énoncés signés correspondant,

on constate une augmentation du simple au double du nombre d'erreurs chez les sujets sourds (le nombre d'erreurs étant plus important lorsque l'ordre des mots en français écrit est différent de l'ordre des signes en LSF) ; pour les sujets entendants, le nombre d'erreurs ne change pas.

Les exemples qui suivent concernent les notions temporelles et les notions spatiales, ce qui constitue une preuve que ce n'est pas la notion véhiculée qui pose problème mais bien des éléments d'ordre morphosyntaxique (ordre des éléments linguistiques, statut du marqueur).

Voici deux exemples d'énoncés français très souvent mal interprétés par les sujets sourds à cause d'un ordre des mots inverse par rapport à l'ordre des signes :

- *dans le domaine temporel* :

Les énoncés français "il travaille avant de jouer" et "Avant de jouer, il travaille" sont interprétés respectivement "il travaille ; avant, il joue" et "Avant, il joue (ensuite), il travaille"

Tout se passe comme si seul l'ordre des mots était pris en compte et correspondait exactement à l'ordre des signes.

L'énoncé français "Pierre arrive au moment où Jean part" est souvent interprété "Pierre arrive, puis Jean part".

Si la locution "au moment où" n'est pas bien intégrée, le sujet sourd se fiera à l'ordre des mots. Or, en LSF, la simultanéité peut être signée simultanément (avec les deux mains dans le cas présent : une main signe Pierre qui arrive pendant que l'autre signe Jean qui part). L'ordre des signes correspond donc exactement à l'ordre des événements dans la réalité. En français, l'ordre des mots étant forcément successif, le sujet sourd, s'il s'y fie, pourra comprendre que les deux actions se passent successivement.

- *dans le domaine spatial* :

L'énoncé français "Jean est derrière Paul" est souvent interprété de façon inverse par les sujets sourds qui pensent que Paul est derrière Jean. Si l'on fait une traduction littérale de cet énoncé en respectant le marqueur spatial utilisé et l'ordre des mots, on aura en LSF "Il y a Jean, et derrière, il y a Paul" qui veut effectivement dire l'inverse de l'énoncé précédent.

Après avoir interrogé les sujets sourds sur leurs stratégies de compréhension des énoncés en français écrit et éventuellement leur avoir demandé de réaliser un certain nombre de traductions (soit dans le sens français-LSF, soit dans le sens LSF-français), les explications suivantes semblent émerger :

- **le sujet utilise une stratégie d'ordre**

Dans ce cas, il prend les éléments - clefs du français dans l'ordre où ils se trouvent et il réalise une traduction littérale :

Ainsi, l'énoncé "Pierre s'est lavé après avoir joué au tennis" sera interprété "Pierre s'est lavé ; et après, il a joué au tennis" en suivant l'ordre où les actions sont énoncées et comme si "après avoir" avait le même sens que "après".

- le sujet fait l'hypothèse que **le marqueur temporel ou spatial en français a le même statut qu'en LSF.**

Les énoncés français précédents où "avant de" et "devant" sont employés avec un statut de préposition sont traduits et interprétés comme "avant" et "devant" avec un statut d'adverbe, comme ils le sont toujours en LSF.

"Pierre mange avant de partir" = "Pierre-manger-avant-partir", ce qui signifie en L.S.F. "Pierre mange, et avant, il part".

"Pierre est devant Jean" = "Pierre - devant - Jean", ce qui signifie "Pierre est là, devant, il y a Jean".

CONCLUSION

Étant aussi clinicienne, c'est en tant que telle que je vais rédiger cette conclusion.

Après avoir pris conscience de ces différences français-LSF et des stratégies utilisées par les sourds pour comprendre les énoncés français, je me suis posé les questions suivantes :

Explique-t-on aux enfants sourds ces différences entre français et LSF ?

Étudie-t-on les marqueurs spatiaux et temporels parallèlement dans les deux langues ?

Faire ce parallèle constituerait-il une aide pour la compréhension de tels énoncés ?

D'autre part, il semblerait que les sourds ne pratiquant pas la LSF réalisent le même type d'erreurs. Cependant, nous n'avons aucune donnée expérimentale, notre échantillon n'étant constitué que de sourds pratiquant la LSF. Si on considère ces faits, on peut alors se demander si les erreurs relèvent d'interférences linguistiques ou de difficultés d'ordre cognitif.

Si l'on sort du propos des sujets sourds, on peut également se demander ce qu'il en est des enfants entendants que nous voyons en rééducation orthophonique et qui éprouvent des difficultés à comprendre certains énoncés tels que ceux incluant "après avoir" ou "avant d'avoir" et qui, peut être, utilisent le même type de stratégies que les sujets sourds ?...

BIBLIOGRAPHIE

- ALEGRIA J. (1979). "Le langage gestuel : analyse de sa structure et de son incidence sur le développement de l'enfant sourd. *Psychol., Belgica*. XIX. 1, 1-18.
- BORILLO A. (1990). A propos de la localisation spatiale. *Langue française*, 86, 75-84.
- CLARK E.V. (1971). On the Acquisition of the Meaning of Before and After. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 10, 266-275.
- COMBETTES B. (1977). Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte. *Pratiques*, 13, 91-101.
- COX M.V. et ISARD S. (1990). Children's deictic and non deictic interpretation of in front of and behind. *Journal of Child Language*. vol. 17 n° 2, 480-488.
- EMMOREY W. et coll. (fév. 1989). Perceptual learning of spatio-temporal events : evidence from an unfamiliar modality. *Journal of experimental psychology*. vol. 15, n° 1. (pp. 28-44).
- FRIEDMAN L. (1975). Space, time and person reference int American Sign Language. *Language*, 51, 940-961.
- LAFON J.C. (1980). L'oreille, horloge du temps. *Bulletin d'audiophonologie*, vol. 10, n° 1.
- LEYBAERT J. (1987). Le traitement du mot écrit chez l'enfant sourd. Mémoire, Bruxelles.
- LONCKE F. & coll. (1986). Sign order in deaf children and adolescents. In TERVOORT (Ed.) *Signs of life. Proceedings of the 2nd european congress in SL research*, 1986 Amsterdam. 182-193.
- MAEDER C. (1992). La structuration temporelle chez l'enfant sourd, conséquences linguistiques. *Bulletin d'audiophonologie*, vol. 8 NS n° 3, 235-246.
- MAEDER C. (1994). Espace, temps et relations temporo-logiques chez le sujet sourd. Thèse de doctorat en sciences du langage. Nancy II. 379 pp.
- PIERART B. (1977). L'acquisition du sens des marqueurs de relation spatiale devant et derrière. *L'année psychologique*, 77, 95-116.
- VION M. (1981). Stratégies de compréhension d'énoncés exprimant une relation spatiale. *L'année psychologique*, n° 81, fasc. 1, 87-101.

La Bibliothèque Interuniversitaire de Nancy, section Médecine vous annonce la parution de la 13^{ème} édition du répertoire national des mémoires d'orthophonie. Ce répertoire recense plus de 300 mémoires soutenus en 1994 dans les 12 centres de formation.

Un index alphabétique des sujets traités ainsi qu'un index alphabétique des auteurs font de ce document un outil précieux.

Il peut être obtenu sur simple demande à l'adresse ci-dessous, accompagné d'un chèque de 50 francs, établi à l'ordre du régisseur de recettes de la BIU Médecine de Nancy.

Les répertoires des années 1982 à 1993 sont encore disponibles.

Bibliothèque Interuniversitaire

Section Médecine

9, Avenue de la Forêt de Haye

54500 Vandœuvre-les-Nancy

Tél. 83.44.60.00.

Mémoires